

# JOURNAL OFFICIEL

## DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

### TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none"> <li>● 1 à 12 pages.....200 F</li> <li>● 16 à 28 pages.....600 F</li> <li>● 32 à 44 pages.....1000 F</li> <li>● 48 à 60 pages.....1500 F</li> <li>● Plus de 60 pages ...2000 F</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● TOGO ..... 20 000F</li> <li>● AFRIQUE ..... 28 000 F</li> <li>● HORS AFRIQUE ..... 40 000 F</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Récépissés de déclarations d'Associations ... 10 000 F</li> <li>● Avis de perte de titre foncier ( 1er et 2<sup>e</sup> insertions) ..... 20 000 F</li> <li>● Avis d'immatriculations ..... 10 000 F</li> <li>● Certification de JO ..... 500 F</li> </ul>

N.B : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi. Pour tout renseignement complémentaire, adresser à l'imprimerie TOMETY Tél. : 90 37 87 69 / 90 00 45 85 / 99 47 35 86 - 05 BP 225 Lomé

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

**CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 LOME**

### SOMMAIRE

#### PARTIE NON OFFICIELLE

##### AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Conservation de la propriété foncière (Avis de demande d'immatriculation)

*Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique*

*Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition aux présentes immatriculations des mains du conservateur soussigné dans le délai de trois mois à compter de l'affichage des présents avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux de : Lomé, Tsévié, Kévé, Aného, Notsé, Agou, Kpalimé, Akata, Danyi, Sotouboua et Sokodé.*

#### GRAND LOME

Suivant réquisition, n° 230600629-GL déposée le 26/06/2023, Mme AKAKPO AMETOYONA, profession : revendeuse, demeurant et domiciliée à NUKAFU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Bokpoko, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété YELOU et à l'Est par une rue de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600630-GL déposée le 26/06/2023, Mme YEKE AKOUI MEDOGNUE, profession : Etudiante, demeurant et domiciliée à KEGUE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 55ca situé à Sanguéra, connu sous le nom de Mlagani Kopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, Sud et Ouest par la propriété MLAGANI ELé et à l'Est par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600631-GL déposée le 26/06/2023, M. AMETITTOVI EKOUE EDEM ATA, profession : Médecins, demeurant et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AFLAO SEGBE, connu sous le nom de Ségbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété APELETE Kossi et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600632-GL déposée le 26/06/2023, Mme AMETITTOVI AYELE-VALINA, profession : Financier, demeurant et domiciliée à GBOSSIME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AFLAO SEGBE, connu sous le nom de Ségbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété APELETE Kossi et à l'Est par une rue de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600633-GL déposée le 26/06/2023, M. QUENU COMLAN, profession : Ingénieurs et assimilés, non classes ailleurs, demeurant et domicilié à GBOSSIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca situé à LOME AFLAO SEGBE, connu sous le nom de Ségbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété APELETE Kossi et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600634-GL déposée le 26/06/2023, Mme KOUDJOU KEKELY AHOEFA EPSE NENOGAM, profession : Salariée, demeurant et domiciliée à ABOVE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 91ca situé à AFLAO SEGBE, connu sous le nom de Ségbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété APELETE Kossi et à l'Est par une rue de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600635-GL déposée le 26/06/2023, Mme QUENU MASSAN EPSE ELESSESSI, profession : ménagère, demeurant et domiciliée à GBOSSIME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 57ca situé à AFLAO SEGBE, connu sous le nom de Ségbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et au Sud par la propriété APELETE Kossi, à l'Est par une rue non dénommée de 14 m et à l'Ouest par la propriété de la collectivité FOUYEKOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600636-GL déposée le 26/06/2023, M. EDORH SEMEHO SERGE, profession : Étudiant, demeurant et domicilié à GBOSSIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AFLAO SEGBE, connu sous le nom de Ségbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété APELETE Kossi et à l'Est par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600637-GL déposée le 26/06/2023, M. KOUDJOU ATSISSOGAN SELOM AYAWO, profession : cadre de banque, demeurant à TOKOIN-ABOVE et domicilié à TOKOIN-ABOVE NON LOIN DE FUCEC EB FACE DES RAILS, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 20ca situé à AFLAO SEGBE, connu sous le nom de Ségbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété APELETE Kossi et à l'Est par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600638-GL déposée le 26/06/2023, Mme KOUDJOU DJATOUGBE E. A, profession : Salariée, demeurant et domiciliée à ADIDO SEGBE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 90ca situé à AFLAO SEGBE, connu sous le nom de Ségbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété APELETE Kossi et à l'Est par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600639-GL déposée le 26/06/2023, M. AMEGAN MAWUMENYO KPOTSO, profession : Cadre de banque, demeurant à ADIDOGOME et domicilié à ADIDOGOME WOGNOME MSON AMEGANVI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 51ca situé à TOKOIN, connu sous le nom de Abovey, préfecture de Golfe, commune de Golfe4 et borné au Nord et à l'Ouest par respectivement les lots N° 20 A2 et 20 B, à l'Est par l'emprise de la moyenne tension de 16 m et au Sud par un passage de 5 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600640-GL déposée le 26/06/2023, M. KANTCHIL DAM-HISSEY, profession : Salarié, demeurant et domicilié à ADIDOGOME SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 07ca situé à Aflao Sagbado Wougome, connu sous le nom de Dékpor, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud et Ouest par la propriété ATTILA et à l'Est par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600641-GL déposée le 26/06/2023, Mme BERENA MALIZA, profession : logicienne, demeurant et domiciliée à CITE OUA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 92ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Ahonkpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété HONKOU Kokou et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600642-GL déposée le 26/06/2023, Mme MANZI Membalom Kibam, profession : Chargée d'études, demeurant et domiciliée à DOUMASESSE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Agoveme, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DIGO Kodjo Eklou et au Sud par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600643-GL déposée le 26/06/2023, M. SADE KODJOVI GBENYO, profession : Spécialités de l'informatique non classes ailleurs, demeurant à et domicilié à AGOE NYIVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 46ca situé à Adjougba, connu sous le nom de Adjougba, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud par la voie de contournement de 80m, à l'Est par le lot 508 et à l'Ouest par le lot 510A.

Il déclare que ledit immeuble appartient à SADE KODJOVI GBENYO, SADE KOFFI MARIUS, SADE AKOSSIVA SEMEFA, SADE AYEWA, SADE AFIYO KEKELI, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600644-GL déposée le 26/06/2023, M. TESSY SYLVESTRE MAHUSSI, profession : Déclarant en douanes, demeurant et domicilié à TOKOIN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 95ca situé à Aneho, connu sous le nom de Dégbéno, préfecture des Lacs, commune de Lacs1 et borné au Nord par une rue de 14m et au Sud, Est et Ouest par la propriété AKUE-ATSHA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600645-GL déposée le 26/06/2023, M. TCHAKPO KOMLA DZIDZO, profession : Secrétaire, demeurant et domicilié à ABLOGAME /LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 15ca situé à Baguida, connu sous le nom de Kpogan, préfecture de Golfe, commune de Golfe 6 et borné au Nord et Ouest par la propriété AMEGNON Kodjo et au Sud par un passage de 4m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600646-GL déposée le 26/06/2023, Mme AFANGBOM AYABAVI MOLALA EPSE PANOU, profession : Retraitée, demeurant et domiciliée à DEMKPOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à Baguida, connu sous le nom de Baguida, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord par le lot N°101, au Sud par une rue non dénommée de 20m, à l'Est par les lots N°103 et 107 et à l'Ouest par le lot 106.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600647-GL déposée le 26/06/2023, M. ALADJI BALABABADI, profession : Personnel des services de protection et de sécurité, non classe ailleurs, demeurant et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LOME SANGUERA, connu sous le nom de Djigbé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété DOPOKE et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600648-GL déposée le 26/06/2023, M. SAMARO ESSOWE, profession : Economiste, demeurant et domicilié à VERS TOTALE LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 20ca situé à HEDZRANAWOE, connu sous le nom de Hédzranawoé, préfecture de Golfe, commune de Golfe2 et borné au Nord par une rue de 16 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 155, 151 et 154 B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600649-GL déposée le 26/06/2023, M. TOGBE KOUESSI FAUSTIN, profession : Soudieurs, demeurant et domicilié à DJIDJOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Gnamassigan, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par le lot n° 523, à l'Ouest par le lot n° 524, au Sud par le lot n° 525B et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600650-GL déposée le 26/06/2023, M. KAVEGE YAWO AMESSINU, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à DALIKO VERS ECOLE MAWUPEMO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 67ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Dévégo, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord et à l'Est par respectivement les lots N° 149 et 148, au Sud par un lot non numéroté et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600651-GL déposée le 26/06/2023, M. ASSIGNON KOFFIMASE ELOM, profession : Inspecteurs des douanes et des frontières, demeurant et domicilié à BE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 44ca situé à Aflao Wougome, connu sous le nom de Dékpo, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et Ouest par la propriété LANDIBA et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600652-GL déposée le 26/06/2023, M. LOGO MESSAN, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à AKODESSEWA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Wougomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Est par respectivement des rues de 16 m et de 14 m et au Sud et à l'Ouest par la propriété ALLAH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600653-GL déposée le 26/06/2023, M. MOHAMED MOUTALABI, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à ADJOUGBA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 03ca situé à TSIKPLONOUKONDJI, connu sous le nom de Tsikplonoukondji, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord par une rue de 16m, à l'Ouest par une rue de 14m, à l'Est par la route nationale n°1 de 40m et au Sud par la propriété AMEDAHEVI Komi Anayi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600654-GL déposée le 26/06/2023, M. GNAKOU ALAYE RENE, profession : Autres professions intermédiaires des douanes et des impôts non classés ailleurs, demeurant et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca situé à DAGBESSITO, connu sous le nom de Dagbessito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord et à l'Est par la collectivité FEDA et au Sud et à l'Ouest par respectivement des rues de 16 m et de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600655-GL déposée le 26/06/2023, Mme KALABAPYALO, profession : Profession intermédiaires de la gestion administrative non classées ailleurs, demeurant et domiciliée à KEGUE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 79ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Kpotavé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord par une rue de 14 m, à l'Est par une rue de 10 m et au Sud et à l'Ouest par la collectivité AMEDZRO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600656-GL déposée le 26/06/2023, Mme NYALEDOME KOSIWA WOBUBE, profession : Salariée, demeurant et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 55ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Lankouvi, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par le lot N° 115, à l'Est par une rue de 14 m et au Sud et à l'Ouest par le lot N° 114A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600657-GL déposée le 26/06/2023, M. LAKMON ASSEWE, profession : Economiste, demeurant et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 56ca situé à AGOE-NYIVE, connu sous le nom de Demakpoe Fiovi, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord et au Sud par les lots n° 454B et 563B, à l'Ouest par le lot n° 454B et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble appartient aux héritiers de feu LAKMON TANTCHOURA et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600658-GL déposée le 26/06/2023, M. YEDE MEDARD EDGARD C., profession : géomètre, demeurant et domicilié à SITUE EN FACE DE L'EPP SOGBOSSITO COTE OUEST, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24a 00ca situé à AKLAKOU, connu sous le nom de Hounyovi Condji, préfecture des Lacs, commune de Lacs2 et borné au Nord et au Sud par la propriété d'ALMEIDA KAMABLA, à l'Est par une rue de 14 m et à l'Ouest par l'emprise de la moyenne tension de 32 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600659-GL déposée le 26/06/2023, M. ADJE Badayem, profession : Personnel des services de protection et de sécurité, non classe ailleurs, demeurant et domicilié à DALIKO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 08ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Dikamé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété YIGAN Agblenou Koamivi et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600660-GL déposée le 26/06/2023, Mme DOSSAVI DEDE AFIIVI, profession : Revendeuse, demeurant à ADIDOGOME et domicilié à MAISON SISE FACE AU MOULIN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 37ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Agbata Assévénou, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par la collectivité NEGLOKPE, à l'Est et à l'Ouest par respectivement des rues de 14 m et de 16 m et au Sud par la propriété Mensah AGBOTE-NEGLOKPE III.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600661-GL déposée le 26/06/2023, M. DOMINGO BARIYI, profession : Menuisiers, ébénistes et assimilés, demeurant et domicilié à ADIDOGOME ATILAMONOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 53ca situé à LOME AFLAO KLEME, connu sous le nom de Yewepé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AHLE et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600662-GL déposée le 26/06/2023, M. KEZIE PYABALO FREDERIC, profession : Infirmier, demeurant et domicilié à AGOE DEMAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Agodéké, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14 m chacune et au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBAGLI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600663-GL déposée le 26/06/2023, M. BODE SAFIOU, profession : Directeur d'école, demeurant et domicilié à AGOE CACAVELI NON LOIN DU BAR BKS, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Sanyramé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GABA Atsu et à l'Est par une rue de 28 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600664-GL déposée le 26/06/2023, M. LENDE ABDOUL RAZAK, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à AGOE ZONGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 76ca situé à AGOE, connu sous le nom de Agoè Zongo, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé<sup>4</sup> et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété VIKA Kokouvi Sonyito et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600665-GL déposée le 26/06/2023, M. MENSAH AKOVI KAFUATA, profession : Biologistes, botanistes, zoologistes et assimilés, demeurant et domicilié à BE KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 95ca situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Klémé Agokpanou, préfecture de Golfe, commune de Golfe<sup>7</sup> et borné au Nord, Est et Ouest par la propriété KPOMEGBE et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600666-GL déposée le 26/06/2023, M. SODJEDO MISSINHOUN J, profession : Directeur de société, demeurant et domicilié à AGBALEPEDO VERS NOTRE DAME SOUS LA CROIX, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Tsikponou-kondji, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé<sup>4</sup> et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16m chacun, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et au Sud par la propriété AGBODAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600667-GL déposée le 26/06/2023, M. AGBENYAH KAFUI YAWOVI, profession : Electriciens du bâtiment et assimilés, demeurant et domicilié à ASSIYEEY, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Adétikopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé<sup>6</sup> et borné au Nord par une rue de 16m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété SALLAH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600668-GL déposée le 26/06/2023, M. TCHA ESSOSSOLIM, profession : Personnel des services de protection et de sécurité, non classe ailleurs, demeurant et domicilié à MISSION TOVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à Adetikope, connu sous le nom de Sowouvé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé<sup>6</sup> et borné au Nord, au Sud, et à l'ouest par la propriété de la collectivité AKAGNI Anani et au l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600669-GL déposée le 26/06/2023, M. KOUEVI AMAKOUE KOAMI, profession : Soudeur, demeurant et domicilié à AGBALEPEDOGAN VERS GROUPE C, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Ségbé Kpodji, préfecture de Golfe, commune de Golfe<sup>7</sup> et borné au Nord et au Sud par la propriété ZOTSASSI Kokou et à l'Est et à l'Ouest par respectivement des rues de 16 m et de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600670-GL déposée le 26/06/2023, Mme AGBOGAO PIERRETTE, profession : Coiffeuse, demeurant et domiciliée à AGBALEPEDO FACE BAR KILOMBA MAISON SESSOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 89ca situé à LOME AFLAO AVEDJI, connu sous le nom de Avédji, préfecture de Golfe, commune de Golfe<sup>5</sup> et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité ABOFLAN, à l'Est par rue de 14 m et au Sud par un passage de 4 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600671-GL déposée le 26/06/2023, Mme FOLLIVI ADUAYOM ADAKOU, profession : Revendeuse, demeurant et domiciliée à LOME AFLAO SAGBADO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 60ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Séwats-rikopé-Yovonawoe, préfecture des Lacs, commune de Lacs<sup>3</sup> et borné au Nord et au Sud par la propriété AKOMEY et à l'Est et à l'Ouest par respectivement des rues de 14 m et de 12 m.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à FOLLIVI ADUAYOM ADAKOU et NOUVI TEVI BONIFACE et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600672-GL déposée le 26/06/2023, M. KONGUE DJANGUE, profession : Autres employés de bureau, demeurant et domicilié à AGOE NYIVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 35ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Anome, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord et à l'Est par le lot N° 47 B, au Sud par le lot N° 48 et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600673-GL déposée le 26/06/2023, M. SAMBIANI MOITIDJA, profession : Personnel du culte, demeurant et domicilié à ADETICOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Kpotave, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune et à l'Est et au Sud par la propriété APEMAGNON Sessi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600674-GL déposée le 26/06/2023, Mme TCHAMDJA PIYALO EYALAKIYEM, profession: Revndeuse, demeurant et domiciliée à DEMAKPOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à Légbassito, connu sous le nom de Amendenta, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, Est et Ouest par la propriété AKOLIPO et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600675-GL déposée le 26/06/2023, Mme DJIBOM-SONKOUKPOE AHOUEFA, profession : Retraîtée, demeurant et domiciliée à SAGBADO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 18ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Cacaveli, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par le lot n° 729, au Sud par le lot n° 728 et à l'Ouest par le lot n° 727A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600676-GL déposée le 26/06/2023, M. KOLANI GOLYENDOU, profession : Frigoriste, demeurant et domicilié à VAKPOSSITO VERS CARREFOUR AISED, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 78ca situé à Vakpossito, connu sous le nom de Vakpossito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé3 et borné au Nord par un passage de 6m, au Sud par le lot 2125C, à l'Est par le lot 2125 A et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600677-GL déposée le 26/06/2023, M. TCHALIM Balakimwe, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Agossito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la collectivité FIADEVI et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600678-GL déposée le 26/06/2023, Mme AFATCHAO ENYO NATHALIE, profession : Profession :s intermédiaires de la gestion administrative non classées ailleurs, demeurant et domiciliée à ANFAME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 92ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Agodeke, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord par une rue de 14m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété DOUGBEDJI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600679-GL déposée le 26/06/2023, M. AMENUDZI KODZOVI JOEL, profession : Tourneur ajusteur, demeurant et domicilié à AKATO VIEPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 74ca situé à ADIDOGOME, connu sous le nom de Akato-Viépe, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par un passage de 6m, à l'Est et au Sud par la propriété AGBEVE Midohoungbe et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600680-GL déposée le 26/06/2023, M. SANSANG ESSOMADA, profession : Juristes non classés ailleurs, demeurant et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 93ca situé à SANGUERA ZOPOMAHE, connu sous le nom de Dékémé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé5 et borné au Nord par un lot non identifié, à l'Est par une rue de 12 m, au Sud par la collectivité AGBLEVON et à l'Ouest par la collectivité GAGBAN ALLAH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600681-GL déposée le 26/06/2023, Mme KERIM ZARIATOU EPSE GANI, profession : revendeuse, demeurant et domiciliée à ADIDOGOME GBOMAME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 53ca situé à AFLAO, connu sous le nom de Apédokoé Gbomame, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, Sud et à l'Ouest par la propriété ADENYO Kokou et à l'Est par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600682-GL déposée le 26/06/2023, M. OKE SAHEED, profession : commerçant, demeurant et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 69ca situé à Légbassito, connu sous le nom de Awoga, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé2 et borné au Nord et Ouest par la propriété SAKA, au Sud par une rue de 20m et à l'Est par la propriété LOGBO-AGBOTRO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600683-GL déposée le 26/06/2023, Mme AMEVEDE KOKUIVI, profession : Autres employés de bureau, demeurant et domiciliée à DALIKO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 82ca situé à SEGBE, connu sous le nom de Klémé Kpodji, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par la propriété GAGEKA, à l'Est par la propriété HAVON, à l'Ouest par la propriété AKAKPO et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600684-GL déposée le 26/06/2023, M. AMEZIAH TATA FIOKLOU, profession : Logisticien, demeurant et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 48ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Kpogan Agbétsiko, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité AGBENYIGAN MENSAH et à l'Est et au Sud par des rues de 14 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600685-GL déposée le 26/06/2023, M. TRENOU AYISSAN KOFFI, profession : Sans profession, demeurant et domicilié à TOGO 2000, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 77ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Tamanyé, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord par la propriété ADEVOUN Kodjo, à l'Est et au Sud par la propriété des héritiers ZANKPE YOVO et à l'Ouest par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600686-GL déposée le 26/06/2023, M. DADJA ABACE, profession : Médecin, demeurant et domicilié à KITIDJAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 74ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Bokpoko, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé2 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété YELOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600687-GL déposée le 26/06/2023, M. GANI OUNIMBOURE, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à ALINKA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 30ca situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Alinka, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé4 et borné au Nord par le lot n° 1968, à l'Ouest par le lot n° 1970, au Sud par le lot n° 1972 et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600688-GL déposée le 26/06/2023, M. GANI OUEINIMBOURE, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à ALINKA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 30ca situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Alinka, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord par le lot n° 1965, à l'Ouest par le lot n° 1967, au Sud par le lot n° 1969 et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600689-GL déposée le 26/06/2023, M. ATCHANVI KOFFI, profession : Salarié, demeurant à AKATO - VIEPE et domicilié à MAISON ATCHANVI NON LOIN DE L'ECOLE PUBLIQUE D'AKATO VIEPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca situé à Aflao, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, Sud et Ouest par la propriété AGBEVE et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600690-GL déposée le 26/06/2023, M. DOVI KOKOU, profession : Enseignant, demeurant et domicilié à AKATO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 82ca situé à Sagbado, connu sous le nom de Akato Deme, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AGBODJENKPLE et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600691-GL déposée le 26/06/2023, Mme VOUMADI Akou épouse ANIKA, profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 93ca situé à LOME AFLAO KLEME, connu sous le nom de Tokonou, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par la collectivité SENYO et une rue de 12 m, à l'Est par une rue de 14 m, au Sud par la collectivité KPEDA et à l'Ouest par la collectivité SENYO et une rue de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600692-GL déposée le 26/06/2023, Mme VOUMADI Akou épouse ANIKA, profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 68ca situé à Aflao Klémé, connu sous le nom de Tokonou, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et Est par la collectivité SENYO, au Nord et Est par la collectivité SENYO, au Sud par une rue existante de 12m et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600693-GL déposée le 26/06/2023, M. KUAKUVI LEON GUY G. LAURENCE AHLONKO, profession : directeur de société, demeurant et domicilié à ATTIKOUME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 51ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Avepozo, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOUDAKPO Anani Blah et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600694-GL déposée le 26/06/2023, Mme NOUDJO Ameyo Adam, profession : Professions intermédiaires du travail social, demeurant et domiciliée à DEKPO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 80ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Dekpo, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par la route LOME KPALIME de 32m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété NEGOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600695-GL déposée le 26/06/2023, Mme NOUDJO Ameyo Adam, profession : Professions intermédiaires du travail social, demeurant et domiciliée à DEKPO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Akoin, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété AGBAVON Kwami et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600696-GL déposée le 26/06/2023, M. SABI BENI, profession : Electriciens du bâtiment et assimilés, demeurant et domicilié à KOHE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 83ca situé à Sanguéra, connu sous le nom de Kohé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, Sud et Ouest par la propriété AGBASSA et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600697-GL déposée le 26/06/2023, M. SABI BENI, profession : Electriciens du bâtiment et assimilés, demeurant et domicilié à KOHE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 53ca situé à Aflao Segbe, connu sous le nom de Akato, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m et au Sud, Est et Ouest par la propriété KOUVODOU Agbetor.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600698-GL déposée le 26/06/2023, M. EDOH YAWOVI, profession : Enseignant, demeurant et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 70ca situé à LOME AGOENYIVE, connu sous le nom de Ahonkpo\_è, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AWANYO Atsou et à l'Est et au Sud par des rues de 16 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600699-GL déposée le 27/06/2023, M. AWIZOBA ESSOSSIMANA, profession : Enseignants de l'enseignement secondaire, demeurant et domicilié à ASSIKO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à LOME SANGUERA, connu sous le nom de Assiko, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AHLOU Kossi et à l'Est et au Sud par respectivement des rues de 18 m et de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600700-GL déposée le 27/06/2023, Mme ADJOHA ABLA, profession : Revendeuse, demeurant et domiciliée à HEDZRANAWOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 05ca situé à AFLAO, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété AHETO Charles et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600701-GL déposée le 27/06/2023, M. KOUDAKPO Kossi Dona, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à ATTIEGOU DVA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 82ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Agbata, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ALAGLO et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600702-GL déposée le 27/06/2023, M. AZIAKA MAWUNYO ISAAC, profession : Gestionnaires des ressources humaines, demeurant et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 02ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Aziadomé-kopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ALATO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600703-GL déposée le 27/06/2023, Mme LARE NAMANKA, profession : Tailleurs, couturiers et chapeliers, demeurant et domiciliée à RESIDENCE SISE NON LOIN DE LA PHCIE DE MADIBA, MADIBA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 93ca situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Yokoé Kopégan, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, Sud et Est par la propriété VITOR Wadjjissodè Fovi et à l'Ouest par la Route SAGBADO -YOKOE de 24m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600704-GL déposée le 27/06/2023, Mme ATARIGBE NOUZAIBA EPSE YAYA, profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à RESIDENCE SISE NON LOIN DE LA POSTE ET DE LA GARE ROUTIERE D'AGBALEPEDOGAN, AGBALEPEDOGAN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 75ca situé à BE OUEST, connu sous le nom de MASSOHOIN, préfecture de Golfe, commune de Golfe3 et borné au NORD par le lot N°42 et à l'Est; au Sud et à l'Ouest par des rues de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600705-GL déposée le 27/06/2023, M. GALLEY KOMI MESSAN, profession : Techniciens de matériels informatiques, demeurant et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 26ca situé à LOME AFLAO, connu sous le nom de Ségbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Est par la propriété AYIVON et au Sud et à l'Ouest par respectivement des rues de 14 m et de 18 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600706-GL déposée le 27/06/2023, Mme MENSAH GOUDE KOSSIWA FAFALI, profession : Artiste marionnettiste, demeurant et domiciliée à AVEDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 05ca situé à TOGBLE, connu sous le nom de Zongo Zilidji, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Est par la propriété ASSIGNO Attisso.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600707-GL déposée le 27/06/2023, Mme MENSAH GOUDE KOSSIWA FAFALI, profession : Artiste marionnettiste, demeurant et domiciliée à AVEDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Kotocoli-Zongo, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord par une rue de 14m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété ASSIGNO Attisso.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600708-GL déposée le 27/06/2023, Mme MENSAH GOUDE KOSSIWA FAFALI, profession : Artiste marionnettiste, demeurant et domiciliée à AVEDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 43ca situé à TOGBLE, connu sous le nom de Zongo Zilidji, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété KLOUTSE Kodjo.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600709-GL déposée le 27/06/2023, M. AKLASSOU Yawovi Agbenyo, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à ZANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 78ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Fozoé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété NYAKPO et à l'Ouest par la route SANGUERA MISSION-TOVE de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600710-GL déposée le 27/06/2023, M. KONDO KOKOU, profession : Salarié, demeurant et domicilié à AGOE NYIVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Atiébé Djigbé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété SAMA ISSA ESSOFA et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600711-GL déposée le 27/06/2023, M. MONDEDJI KOMIVI SENAME, profession : Autres profession :s paramédicales, demeurant et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 02ca situé à LOME TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Akoin, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord par la collectivité SOWOU, à l'Est et au Sud par la collectivité GAVON et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600712-GL déposée le 27/06/2023, M. EKPE ABALLOVI KODJOTSE, profession : Vendeurs sur les marchés et assimilés, demeurant et domicilié à AGOE FIOVI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 05ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Kpokpomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADANTO Alade et au Sud par la Route Adétikopé- Avéta de 30 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600713-GL déposée le 27/06/2023, Mme TOUDZI Kossiwa A. W., profession : Boulangers, pâtisseries et confiseurs, demeurant et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Atsagomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord et à l'Est par la propriété WONU Kodjo Antoine, au Sud par une rue de 16m et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600714-GL déposée le 27/06/2023, Mme ANATO BEATRICE, profession : Revendeuse, demeurant et domiciliée à BE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 95ca situé à LOME AFLAO, connu sous le nom de Adidogomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 578, 580 B et 579 et à l'Est par une rue de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600715-GL déposée le 27/06/2023, Mme GADO ATAKATOU, profession : Vendeurs sur les marchés et assimilés, demeurant et domiciliée à AGOENYIVE ADJOUNBA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à LOME AGOENYIVE, connu sous le nom de Adougba Togome, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ANTHONY et au Sud par une rue de 20 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600716-GL déposée le 27/06/2023, Mme MOUMOUNI BALKISSOU, profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à AGOE DEMAKPOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 20ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de La Détente, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord et à l'Est par respectivement les lots N° 195 et 196B et au Sud et à l'Ouest par respectivement des rues de 14 m et de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600717-GL déposée le 27/06/2023, Mme PANTOM ALICE, profession : Etudiante, demeurant et domiciliée à LEGBASSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 74ca situé à TOGGLEKOPE, connu sous le nom de Dakpon-Kopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord par la Route d'Agossito de 20 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété AYITE Sowaxode.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600718-GL déposée le 27/06/2023, M. HOUEGA MESSAN KOFFI S., profession : Cuisiniers et pâtisseries, demeurant et domicilié à ADAMAVO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 52a 08ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Adétikopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord par une rue de 14m, au Nord-Ouest par une rue de 16m, au Sud par une rue de 30m, à l'Est par la collectivité VIDZRaku et au Sud-Ouest par la propriété AKPAKA Akoumani.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600719-GL déposée le 27/06/2023, Mme FOLLY DEDE, profession : Ménagère, demeurant et domiciliée à AGODEKE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 38ca situé à AGOE-NYIVE, connu sous le nom de Logopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par le lot n° 717B, à l'Ouest par le lot n° 718, au Sud par une rue non dénommée de 20m et à l'Est par une rue non dénommée de 28m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600720-GL déposée le 27/06/2023, M. BABA SEVERIN, profession : Vendeurs sur les marchés et assimilés, demeurant et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone d'une contenance totale de 01a 51ca situé à LOME LEGBASSITO, connu sous le nom de Madjikipéto, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AYITE A. Kossi et à l'Est et au Sud par respectivement des rues de 14 m et de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600721-GL déposée le 27/06/2023, M. GOZAH KOMLA, profession : Soudeurs, demeurant et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 50ca situé à LOME AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Sagbado, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 19 B, 25 et 18.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600722-GL déposée le 27/06/2023, M. KPAKPO KOFFI EMMANUEL, profession : Employés de service statistique ou financier, demeurant et domicilié à KARA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 00ca situé à Logopé, connu sous le nom de Anokui, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné à l'Ouest par le lot N° 790A, au Nord par un passage de 6 mètre, au Sud par le lot N° 791 et à l'Est par le lot N° 790C.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600723-GL déposée le 27/06/2023, M. EDOH KOKOU JEAN, profession : Personnel du culte, demeurant et domicilié à ZONE PORTUAIRE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 47ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Nanégbé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par une rue de 14 m, à l'Est et au Sud par la propriété KOUMAKO et à l'Ouest par un passage de 5 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600724-GL déposée le 27/06/2023, M. EDOH KOKOU JEAN, profession : Personnel du culte, demeurant et domicilié à ZONE PORTUAIRE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 14ca situé à TELESSOU, connu sous le nom de Avédji-Limousine, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par le lot n° 2032B, au Sud par le lot n° 2031B, à l'Ouest par les lots n° 2031B et 2032B et à l'Est par une rue non dénommée de 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600725-GL déposée le 27/06/2023, M. EDOH KOKOU JEAN, profession : Personnel du culte, demeurant et domicilié à ZONE PORTUAIRE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 08ca situé à AFLAO-GAKLI, connu sous le nom de Télèssou Avédji, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par le lot n° 1463B, à l'Est par le lot n° 1464, au Sud par le lot n° 1461 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600726-GL déposée le 27/06/2023, Mme HOUNSOU ANASSI NATALIE, profession : Sans profession ; demeurant et domiciliée à ADAMAVO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 06ca situé à AGBODDRAFO, connu sous le nom de Kpessi Nyékonakpoè, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par une rue de 12m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ETOWOGBE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600727-GL déposée le 27/06/2023, Mme DEKOU AKOUAVI ADELE, profession : Revendeuse, demeurant et domiciliée à AMAAHOME DEVANT ECOLE CAMARA LAYE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 93ca situé à LOME ADAKPAME, connu sous le nom de Kagnikopé, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord par les lots N° 214, 215B et 213, à l'Est et à l'Ouest par respectivement des rues de 16 m et de 14 m et au Sud par les lots N° 216 et 211.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600728-GL déposée le 27/06/2023, Mme ADAKOUM MEHEZAH YAWA, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à AGOE ANOKUI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 57ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Demakpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par le lot n° 1596, à l'Est par le lot n° 1600, à l'Ouest par le lot n° 1598A et au Sud par la route AGOENYIVE - MISSION-TOVE de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600729-GL déposée le 27/06/2023, Mme GASSOU Amivi Kafui, profession : Enseignante à l'UL, demeurant à LOME et domiciliée à CACAVELI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 70a 98ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de LEGBASSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud et à l'Est par une rue de 12m et à l'Ouest par une rue de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à MUTUELLE DES UNIVERSITES DU TOGO et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600730-GL déposée le 27/06/2023, M. ASSEMPA KOSI BERNARD, profession : Bouchers, poissonniers et assimilés, demeurant à et domicilié à KLEME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 94ca situé à KLEME, connu sous le nom de Agokpanou, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KLOGO et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600731-GL déposée le 27/06/2023, Mme AKITANI-BOB YVONNE AFIAMI, profession : ménagère, demeurant et domiciliée à TOKOIN TRESOR, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 44ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Dévégo Kpodzi, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord par les lots N° 14 et 15, à l'Est et au Sud par respectivement les lots N° 18 et 19 et à l'Ouest par une rue existante de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600732-GL déposée le 27/06/2023, Mme WUKANYA AKOSSIWA EMILIE, profession : Commerçante, demeurant à et domiciliée à AGOE Anomé Non loin de Bar VIOLETA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Anomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par une rue en projet de 14m, à l'Est par la propriété AZONLEDJI Komi, au Sud par la propriété KANGNI Dovi et à l'Ouest par la propriété WOROU Issifou.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600733-GL déposée le 27/06/2023, M. ASSIMADI WODENU YAWO DZIFA, profession : Étudiant, demeurant et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 72ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Tuimtuime, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété EDEH et à l'Est par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600734-GL déposée le 27/06/2023, M. ASSIMADI WODENU YAWO DZIFA, profession : Étudiant, demeurant et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 58ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Agblelikor, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBALETI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600735-GL déposée le 27/06/2023, Mme GADO Epse TCHAKONDO ROUKEYATOU, profession : Professions intermédiaires du travail social, demeurant et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Bokpoko, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SEIDOU Maman Awali et à l'Est par une rue de 12 m.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à GADO ROUKEYATOU Epse TCHAKONDO et TCHAKONDO SOLI-N'GOBOU MOHAMED, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600736-GL déposée le 27/06/2023, M. KAKANOU APELETE, profession : Techniciens comptables, demeurant et domicilié à MARITIME ZIO DJAGBLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 95ca situé à KPOGAN, connu sous le nom de Yovokopé, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord par une rue de 16m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété DOGBE Kouassi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600737-GL déposée le 29/06/2023, M. TCHONAN KOFFI BABADE, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à AGOE LYCEE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité FRANCAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AFLAO ADIDOGOME, connu sous le nom de Amadahomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par le lot n° 1050, à l'Est par le lot n° 1059B, à l'Ouest par le lot n° 1058 et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600738-GL déposée le 29/06/2023, M. KOMBATE GBAL-BOTH KANFITIN DARKOWA, profession : Vendeurs sur les marchés et assimilés, demeurant et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 48ca situé à SAGBADO AKATO, connu sous le nom de Demé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Est par la propriété AMEGNAGLO Afi Matoe et au Sud et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600739-GL déposée le 29/06/2023, Mme MONDE AKOSSIWA, profession : Garde bébé, demeurant et domiciliée à ZANGUERA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 88ca situé à Dague, connu sous le nom de Dague, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud et Ouest par la propriété NEGLOKPE Têth et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600740-GL déposée le 29/06/2023, M. ADJOR AKOFI, profession : Professions administratives intermédiaires et assimilées, demeurant et domicilié à KLIKAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 06ca situé à LOME AFLAO, connu sous le nom de Ségbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADEKUADI et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600741-GL déposée le 29/06/2023, M. DOGLI KOFFI FABRICE, profession : Gestionnaire, demeurant et domicilié à ATIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02ha 06a 73ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Ahliame, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé6 et borné au Nord par la collectivité LOGOE, à l'Est par la collectivité HAHENOU, à l'Ouest par la collectivité GAYISSAN et au Sud par la collectivité DEGBE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600742-GL déposée le 29/06/2023, M. ADADE ADAMAH TATIGNAN, profession : Salarié, demeurant et domicilié à BE AHLIGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Kossi Agbavi, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBAVITO et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600743-GL déposée le 29/06/2023, M. BAMANA BAROMA WINEGA, profession : Inspecteurs des douanes et des frontières, demeurant et domicilié à TOKOIN SOLIDARITE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 78ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Adétikopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé6 et borné au Nord et à l'Est par respectivement des rues de 20 m et de 12 m et au Sud et à l'Ouest par la propriété AMOUZOUVI Kpoyizoun Messanh Jacques.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600744-GL déposée le 29/06/2023, M. AMORIN A. A. ALEXANDRE, profession : Consultant, demeurant et domicilié à TOKOIN WUITI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 75ca situé à LOME CITE OUA 2000, connu sous le nom de Lomé II Atchante, préfecture de Golfe, commune de Golfe3 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 16 m chacune et à l'Est et au Sud par respectivement les lots N° 133 et 132.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600745-GL déposée le 29/06/2023, M. AMENOUNVE KOMLAN MESSANVI, profession : Entrepreneur gestionnaire, demeurant et domicilié à GAKLI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 83a 70ca situé à ANEHO SIGBEHOUE AHLIVI, connu sous le nom de Kponkondji, préfecture des Lacs, commune de Lacs1 et borné au Nord par la propriété KOUSSI Kpatchahouigan, à l'Est par la propriété AYIVI Honou, au Sud par la Route Aného- Agokpame Agoegan de 20 m et à l'Ouest par la propriété AJAVON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600746-GL déposée le 29/06/2023, M. KATALA HAUBA, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à ABLOGAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca situé à LOME AFLAO KLEME, connu sous le nom de Djigbe, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AWAYIWOU Kokouvi et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600747-GL déposée le 29/06/2023, M. ATTIOGBE GBLOVADJI, profession : Menuisier aluminium, demeurant et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 99ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Fozoe, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m et au Sud et à l'Est par la propriété BOKOKPOE et TSOKPOSSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600749-GL déposée le 29/06/2023, M. AYEH KOKOU DELA-KO, profession : Techniciens de matériels informatiques, demeurant et domicilié à SOVIEPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato Agbevè-Kopé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AGBEVE et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600750-GL déposée le 29/06/2023, M. AMEGBEBOU AMEVI MAWUKO, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à NYEKONAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 52ca situé à Gbodjome, connu sous le nom de Agbata Allaglo, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, Est et Ouest par la propriété ALLAGLO et au Sud par la route Agbata -Dague de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600751-GL déposée le 29/06/2023, M. AYI AGBOVEY Kogan, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à AGODEKE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AGBATA, connu sous le nom de Zivé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété des Héritiers ALLAGLO et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600752-GL déposée le 29/06/2023, Mme GODEVI ADAKOU, profession : Ménagère, demeurant et domiciliée à Bè KPOTA COLAS, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité AMERICAINE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 31ca situé à Baguida, connu sous le nom de Dévégo, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord par le lot 627 A, au Sud par le lot 629, à l'Est par le lot 628 et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600753-GL déposée le 29/06/2023, Mme BADJA BIDEAN EPSE WALLA, profession : Vendeurs sur les marchés et assimilés, demeurant et domiciliée à SUPER TACO NOUKAFU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 03ca situé à AMOUTIVE, connu sous le nom de Tokoin St Joseph, préfecture de Golfe, commune de Golfe4 et borné au Nord par le lot n° 14, à l'Est par une rue de 16m, au Sud par une rue de 12m et à l'Ouest par une parcelle non dénommée.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600754-GL déposée le 29/06/2023, Mme EFOE DOVI, profession : Commerçant, demeurant et domiciliée à BE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca situé à ATTIEGOU, connu sous le nom de Adjrométi Zogbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité LOSSOU et au Sud par un passage de 06 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600755-GL déposée le 29/06/2023, M. FOLLY-GBOGBOE EKOUE OLIVIER, profession : Salarié, demeurant et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 39ca situé à Akodessewa, connu sous le nom de Anfame, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par le lot 2113, au Sud par une rue non dénommée de 12m, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par le lot 2114.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600756-GL déposée le 29/06/2023, M. SEGBE KOMLAGAN AGBEKO, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à RESIDENCE SISE NON LOIN DE L'EGLISE DES ASSEMBLEES DE DIEU D'APEDOKOE, APEDOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à Aflao, connu sous le nom de Apedokoe Gbomame, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 14m et au Sud, Est et Ouest par la collectivité AMEGO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600757-GL déposée le 29/06/2023, M. EKLOUTSE KODZO, profession : Salarié, demeurant et domicilié à DZIDZOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 21ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Azoguenoukope, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par le lot n° 557, à l'Est par le lot n° 556, au Sud par les lots n° 558 et 559 et à l'Ouest par une rue de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600758-GL déposée le 29/06/2023, Mme BANIPO-DAMIGOU TIPAGYENDOU, profession: déclarante en douanes, demeurant et domiciliée à HEDZRANAWOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Azoguenoukope, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord et au Sud par respectivement les lots N° 562 et 565, à l'Est par une rue de 14 m et à l'Ouest par un lot non numéroté.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600759-GL déposée le 29/06/2023, M. BOTCHOLI HEZOUWE, profession : Juristes non classés ailleurs, demeurant et domicilié à TOTSIVI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à Togblé Kopé, connu sous le nom de Dakpon Kopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord, Sud et Ouest par la propriété DAKPON et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600760-GL déposée le 29/06/2023, Mme AYIKA AYOKO KAFUI Epe AGBO, profession : Enseignant, demeurant et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 22ca situé à Sanguéra, connu sous le nom de Sanguera, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, Est et Ouest par la propriété AFANGBEDJI et au Sud par une rue de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600761-GL déposée le 29/06/2023, M. AGBEKODO KOFFI AKOVI, profession : Retraité, demeurant et domicilié à CACAVELI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Yokoè Kopégan, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété VITOR Sémenya et à l'Est par la Route Logoté- Yokoè de 24 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600762-GL déposée le 29/06/2023, M. GBOGAN AYAO, profession : Revendeur, demeurant et domicilié à DOUMASSESE VERS PAROISSE STE KISITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 24ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Atiémé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DRAH et à l'Est par la Route Madjikpéto-Amedenta.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600763-GL déposée le 29/06/2023, M. AZIAGUE KOUDJEGA YAO B, profession : Employés de service du courrier et de communication, demeurant et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Digbé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par la propriété LOVI, à l'Est et au Sud par la propriété EZOU et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600764-GL déposée le 29/06/2023, Mme SEWONU DJIGBODI MIRANDA, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à AGOE ANOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LOME AGOENYIVE, connu sous le nom de Anome, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N° 28, 29B et 27 et au Sud par une rue de 20 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600765-GL déposée le 29/06/2023, Mme TOULASSI AYABAVI, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à AFIDEGNIGBAN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à Agbodrafo, connu sous le nom de Afidegnyigba, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, Sud et Est par la propriété ABOKY Djanty Govina et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600766-GL déposée le 30/06/2023, M. ADANTOR DANKLU, profession : ingénieur aviation civile, demeurant et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 45a 55ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Gbodjome, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Est par une rue de 16m, au Sud par la route LOME ANEHO de 50m et à l'Ouest par la propriété DOTEH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600767-GL déposée le 30/06/2023, M. APALOO EDOH MATTY, profession : Retraité, demeurant à TOKOIN ABOVE et domicilié à TOKOIN ABOVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 40ca situé à Aflao Adidogome, connu sous le nom de Hetchiavi, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, Sud et Ouest par la collectivité AZIAMADJI AGBOZE et à l'Est par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600768-GL déposée le 30/06/2023, M. EKLOU KOSSI PIERRE, profession : Médecin, demeurant et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 31ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Sanguéra Klikamé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété EDO Komlan et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600769-GL déposée le 30/06/2023, M. EKLOU KOSSI PIERRE, profession : Médecin, demeurant et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Apédokoè-Gbomamé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TREVE et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600770-GL déposée le 30/06/2023, M. GNAGBLODJRO KOKOU, profession : Autres employés de bureau, demeurant et domicilié à RESIDENCE SISE A ZANGUERA KLEME, NON LOIN DU POSTE DE PEAGE DE ZANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 73ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Sanguera Klémé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété ATILA AYAO et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600771-GL déposée le 30/06/2023, Mme SRONKPO AMEYO MAIMOUNA, profession : Revendeuse, demeurant et domiciliée à AGOE TELESSOU VERS LE MARCHE DE ELAVAGNON, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Sud-Ouest la Détente, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord et à l'Est par respectivement les lots N° 46 B et 45 et au Sud et à l'Ouest par respectivement des rues de 16 m et de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600772-GL déposée le 30/06/2023, M. ADJOSSE KOMLA, profession : Journaliste, demeurant et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca situé à Vakpossito, connu sous le nom de Vakpossito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé3 et borné au Nord par le lot 1009, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par le lot 1011 et à l'Ouest par le lot 1007.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600773-GL déposée le 30/06/2023, M. HAROUNA ISSA HAMZA, profession : Techniciens de matériels informatiques, demeurant et domicilié à TCHALO/SOKODE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LOME SANGUERA, connu sous le nom de Nanegbé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ZOGLI Kossivi Nyinèvi et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600774-GL déposée le 30/06/2023, M. ADJETEY-BAHUN ADJE DOVENE, profession : Economiste, demeurant et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 41ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Wugomé Dékpo, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par la propriété AHIAMBLE, à l'Est par la propriété AHIAMBLE et une rue de 14 m et au Sud et à l'Ouest par la propriété AHIAMBLE Amouzou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600775-GL déposée le 30/06/2023, Mme AYANDEJI RACHIDATOU A. B, profession : Revendeuse, demeurant et domiciliée à AGBAVI VERS EPP, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 57ca situé à BE, connu sous le nom de Anfamé Nord, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par les lots n° 2258B et 2259A, au Sud par les lots n° 2258C et 2262 et à l'Ouest par le lot n° 2257A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600776-GL déposée le 30/06/2023, M. LANDOUKPO YAOVI EGBETONHOU, profession : Vendeurs sur les marchés et assimilés, demeurant et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca situé à ADETIKOPE TSIKPLONOUKONDJI, connu sous le nom de Noliko, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOTSAM et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600777-GL déposée le 30/06/2023, M. GNINOU SOKOYOU, profession : Retraité, demeurant et domicilié à TOTSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca situé à AFLAO TOTSIVI, connu sous le nom de Gblenkomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par le lot n° 469A, au Sud par le lot n° 471B, à l'Ouest par les lots n° 468 et 470 et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600778-GL déposée le 30/06/2023, M. EGAETUANU KOKOUVI, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à APEDOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 17a 57ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Klémé Agokpanou, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par la route KLEME AGOKPANOU KPONTAVI KOPE de 20m, à l'Est par une rue de 14m et au Sud et à l'Ouest par la collectivité SEDRO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600779-GL déposée le 30/06/2023, M. ADJETE KOSSI PAUL, profession : Techniciens d'appareils électro-médicaux, demeurant et domicilié à AGODEKE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 48ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Togomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord, au sud et à l'ouest par Les Lots N° 384,386,383 et à l'Est par Une Voie de 50m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600780-GL déposée le 30/06/2023, Mme OKORO OYATOKOU AFOUSSATOU, profession : revendeuse, demeurant et domiciliée à RESIDENCE SISE NON LOIN DE LA CENTRALE, TOKOIN DOUMASSESE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02a 23ca situé à Légbassito, connu sous le nom de Amedenta, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au à l'Est et à l'Ouest par la propriété WOGOMEBU Kloama Adzewodo, au Nord par la propriété AKATO Garouba et au Sud par une rue non dénommée de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600781-GL déposée le 30/06/2023, Mme METO AKOUWA CLEMENCE, profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à MADJIKPETO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 06ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Madjikipéto, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par une rue de 14 m, à l'Est par la propriété GATIGLO AKI AGOU et au Sud et à l'Ouest par la propriété BOSSAKPO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600782-GL déposée le 30/06/2023, Mme BAJANA T. ANABIDEDE, profession : Salariée, demeurant et domiciliée à KOZAH, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca situé à Adetikopé, connu sous le nom de Dévime, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, Sud et Ouest par la propriété AKPLAKA et SANDJI et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600783-GL déposée le 30/06/2023, Mme MAMOUDOU Abdoulaziz Tanko Farida, profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Assiko, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par une rue de 16m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AGBEKO KOUZAWO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600784-GL déposée le 30/06/2023, M. TCHAGBELE AMINOU, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Anyavé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété SOMABE et à l'Est et au Sud par des rues de 14 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600785-GL déposée le 30/06/2023, M. HOUNGBEDJI KODJO ARMEL M, profession : assureur, demeurant et domicilié à AGBATA ANEHO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 93ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Agotimé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Ouest par respectivement les lots N° 283 et 284, à l'Est par une rue de 24 m et au Sud par un lot non numéroté.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600786-GL déposée le 30/06/2023, M. AZANLEDJI TEKO ANTOINE, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à WOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 17ca situé à AFLAO AKATO, connu sous le nom de Akato, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la collectivité KOUMEDZRO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600787-GL déposée le 30/06/2023, M. NOBO KOFI, profession : directeur de société, demeurant et domicilié à APEDOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à SAGBADO, connu sous le nom de Apédokoè Gbomame, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SENYO Kodjovi D. et au Sud par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600788-GL déposée le 30/06/2023, M. NOBO KOFI, profession : directeur de société, demeurant et domicilié à APEDOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca situé à KLEME, connu sous le nom de Agokpanou, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété BARSON K. et à l'Ouest par une rue de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600789-GL déposée le 30/06/2023, M. ADJIGLO YAOVI AMEGNINO, profession : Chauffeur de taxis et conducteurs d'automobiles et de camionnettes, demeurant et domicilié à WESSOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Fozoe, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par une rue de 14 m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété WOMENO Koffi Mawuena et au Sud par la propriété FIOVE Aziahonou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600790-GL déposée le 30/06/2023, M. NOBO KOFI, profession : directeur de société, demeurant et domicilié à APEDOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 74ca situé à Sagbado, connu sous le nom de Klémé Agokpanou, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété AHIAAMA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600791-GL déposée le 30/06/2023, Mme AFOLABI RAFIATOU, profession : revendeuse, demeurant et domiciliée à ADIDOGOME APEDOKOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 91ca situé à AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de Apedokoe Gbomame, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et au Sud par la propriété FANIYI Kouassi Kpédji, à l'Ouest par une rue de 14m et à l'Est par la propriété AGBEIGNIGAN Oblasse.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600792-GL déposée le 30/06/2023, M. MAWUSSI KOSSI ELOM, profession : Agents commerciaux, demeurant et domicilié à ATIKOUME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 86ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato-Viébé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par le lot N° 18337 A, à l'Est par une rue de 14 m et au Sud et au Sud-Ouest par le lot N° 18339 A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600793-GL déposée le 30/06/2023, M. DJOA Amadou, profession : Retraité, demeurant et domicilié à ADETIKOPE TSIVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 07ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Tsvié, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord-Est et à l'Est par la propriété AGOUZE Somali, au Nord-Ouest par la propriété KOUDJODJI, au Sud par la propriété DOUMEGNO et à l'Ouest par la route ADETIKOPE TSIVE de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600794-GL déposée le 30/06/2023, M. ANAGO KOKOU M. CHARLES, profession : Directeur de société, demeurant et domicilié à DAGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 93ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Dévikinmé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par une rue de 12 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AMOU GANA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600795-GL déposée le 30/06/2023, Mme WEMEOUDA MISSANA MATHILDE ALICE EPSE MISSIKA, profession : Salariée, demeurant et domiciliée à HEDZRANAWÉ, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité FRANCAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Kové, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et l'Ouest par la propriété DEGBEAVI-KAKO-AKATO Koami et au Sud par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600796-GL déposée le 30/06/2023, Mme ATADEGNON AKOUAVI EPSE NOUGBLEGA, profession: Commerçante, demeurant et domiciliée à AGUIAR KOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 82ca situé à AMOUTIEVE, connu sous le nom de Amoutieve, préfecture de Golfe, commune de Golfe3 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacun et à l'Est et au Sud par la collectivité ZANKOU KOSSIDJIN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600797-GL déposée le 30/06/2023, M. BOUKARY MOURTALA, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à AGOE NYIVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 52ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Camp Fir Nord, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord et au Sud par respectivement les lots N° 712 et 715, à l'Est par une rue de 14 m et à l'Ouest par les lots N° 711 et 713.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600798-GL déposée le 30/06/2023, M. KPEGOUNI GNALAWÉ, profession : Chef maçon, demeurant et domicilié à AGOE ATSAVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à Sanguéra, connu sous le nom de Légbassito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, Sud et Ouest par la propriété AWITO Kokou, au Nord, Sud et Ouest par la propriété AWITO Kokou et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600799-GL déposée le 30/06/2023, Mme TOSSOUKPE MAWOULAKPOE, profession : revendeuse, demeurant et domiciliée à AVEDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 10ca situé à ANEHO, connu sous le nom de Glidji, préfecture des Lacs, commune de Lacs1 et borné au Nord par le lot n° 766A, à l'Ouest par le lot n° 765, au Sud par une rue de 6m et à l'Est par une rue de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600800-GL déposée le 30/06/2023, M. AGBOMSON KOMLA EDUDZI, profession : Etudiant, demeurant et domicilié à DANGBESSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 60ca situé à Zanguéra, connu sous le nom de Wogome, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, Est et Ouest par la propriété ATTILA et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600801-GL déposée le 30/06/2023, M. AMEKOU DI KOFFIVI, profession : Vendeurs sur les marchés et assimilés, demeurant et domicilié à NYIKONAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Agbodan kopé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété AGBODAN et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600802-GL déposée le 30/06/2023, M. MABOUDOU KOMIGAN, profession : Maçon, constructions en béton armé et assimilés, demeurant et domicilié à ATAKPAME/LOSSO KOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca situé à LOME AFLAO ADIDOGOME, connu sous le nom de Wessome, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par une rue de 18m, à l'Est et au Sud par le lot N° 467 B et à l'Ouest par le lot N° 466.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600803-GL déposée le 30/06/2023, M. MABOUDOU KOMIGAN, profession : Maçon, constructions en béton armé et assimilés, demeurant et domicilié à ATAKPAME/LOSSO KOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 80ca situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de Assigomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé3 et borné au Nord par le lot n° 703, à l'Est par le lot n° 707, à l'Ouest par le lot n° 706A et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600804-GL déposée le 30/06/2023, M. BESSE SENA, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 54ca situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Sagbado, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Sud par une rue non dénommée de 14m et au Nord, Est et Ouest par la propriété SEGUE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600805-GL déposée le 30/06/2023, M. AKPATOU SETODJI, profession : Agents commerciaux, demeurant et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 18ca situé à TOGBLEKOPE DIKAME, connu sous le nom de Guénoukopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité KOUDZO, au Sud par une rue de 14m et à l'Est par une rue de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600806-GL déposée le 30/06/2023, Mme KOUTONE AFI EPSE AWITY, profession : Revendeuse, demeurant et domiciliée à AYISSANHOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 40ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Sagnrako, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par une propriété non identifiée et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600807-GL déposée le 30/06/2023, Mme RAMANOU AMINATOU EPSE DUEVI-TSIBIAKU, profession : Tailleurs, couturiers et chapeliers, demeurant et domiciliée à HANOUKOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato-Viébé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété GOLOU Dangoé.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600808-GL déposée le 30/06/2023, Mme SIMTOKNA TOUDIGUYMO-TINI EPSE GUEDA, profession : Secrétaire, demeurant et domiciliée à KARA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 79ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Athiémé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété TSONNOAPE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600809-GL déposée le 30/06/2023, Mme TCHONDA Ama épouse AWILI, profession : Retraitée, demeurant et domiciliée à DOUMASSESE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 07ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Athiéomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété TSONNOAPE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600810-GL déposée le 30/06/2023, M. AKPAGLO DJIFA KOMLA, profession : Agents commerciaux, demeurant et domicilié à BAGUIDA LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 24ca situé à TOKOIN, connu sous le nom de Tokoin Tamé, préfecture de Golfe, commune de Golfe2 et borné au Nord par le lot n° 3A, à l'Ouest par les lots n° 4 et 5, au Sud par les lots n° 42 et 43 et à l'Est par un tur non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à AKPAGLO DJIFA KOMLA, AKPAGLO AFI KAFUI, AKPAGLO ABEL, AKPAGLO AMELE, AZOMBAKIN BLANCHE EUGENIE, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600812-GL déposée le 30/06/2023, M. DJISSA KOSSI TOGNISSE, profession : Cuisiniers et pâtisseries, demeurant et domicilié à MAISON A COTE DU CAMP RIT, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Akplomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord par une rue de 20m, à l'Est par une rue de 14m et au Sud et à l'Ouest par la propriété GAYI Kodjovi et AZILAN Agouda.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600813-GL déposée le 30/06/2023, M. KPAKPAVI DOVI EMMANUEL, profession : comptable, demeurant à AGO SOGBOSSITO LOME et domicilié à AGOE SOGBOSSITO NON LOIN ECOLE CLEMENCE DIVINE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à LOME AGOENYIVE, connu sous le nom de Sogbossito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété DATEY.

Il déclare que ledit immeuble appartient à KPAKPAVI DOVI EMMANUEL et KOUEVIDJIN TCHOTCHO, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600814-GL déposée le 30/06/2023, M. BINESSI AMAVI, profession : commerçant, demeurant et domicilié à EN FACE DU MARCHE D'AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 42ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Anyigbe, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AFOLA Ayawo, à l'Est par la Rue de la COA de 20 m et au Sud par la propriété DOVO Bokon.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600815-GL déposée le 30/06/2023, M. AGBAKOSSI KANGNI, profession : Techniciens comptable, demeurant et domicilié à ADAMAVO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 80ca situé à BAGUIDA ADAMAVO, connu sous le nom de Hodan-kopé, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord par la Rue Noudo de 12 m, à l'Est et au Sud par le lot N° 1582 et à l'Ouest par une rue de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à AGBAKOSSI KANGNI et AMOUSSOUGAN HOUESSOU MAWUVI, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600816-GL déposée le 30/06/2023, M. BAMEZON SILETE MAWUTO JOEL, profession : particulier, demeurant et domicilié à ADAKPAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 67ca situé à GLIDJI, connu sous le nom de Zalivé Sadamé, préfecture des Lacs, commune de Lacs1 et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Ouest par la route ZOWLA ZALIVE de 30m, au Sud par la propriété BAMEZON et à l'Est par la propriété DJOSSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600817-GL déposée le 30/06/2023, M. SADHVANI FABRICE S. KOMLAN, profession : Enseignants universitaires, et enseignants d'établissements d'enseignement supérieur, demeurant et domicilié à AGOE NYIVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 15ca situé à Glidji, connu sous le nom de Zalivé Sadamé, préfecture des Lacs, commune de Lacs1 et borné au Nord et Est par la propriété BAMEZON, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par la Route ZOWLA -ZALIVE de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Le conservateur de la propriété foncière